			
Service de médecine nucléaire			
Numéro d'identification INFO 4.2	Numéro de version 1	Date d'entrée en vigueur 20/02/2013	Page 1
LA SCINTIGRAPHIE CARDIAQUE AU MIBI			

INFORMATIONS CONCERNANT LA SCINTIGRAPHIE A L'EFFORT

Pour cet examen, vous ne devez pas être à jeun. Il est destiné à déterminer si la circulation des artères (coronaires) du cœur est normale ou s'il existe des signes de rétrécissement (artères bouchées qui peuvent mener à l'infarctus). Au moindre doute, il vous sera demandé de refaire l'examen au repos à titre comparatif. La fonction du cœur doit en effet être aussi bonne quand vous faites un effort que quand vous êtes au repos.

L'épreuve d'effort se passe chez le cardiologue. Il s'agit de pédaler sur un vélo ou de marcher sur un tapis. C'est à la fin de l'effort que nous injecterons le traceur qui sert à faire les images scintigraphiques. Il ne provoque aucun effet secondaire. Après la consultation chez le cardiologue, vous viendrez en scintigraphie pour faire les images de votre cœur.

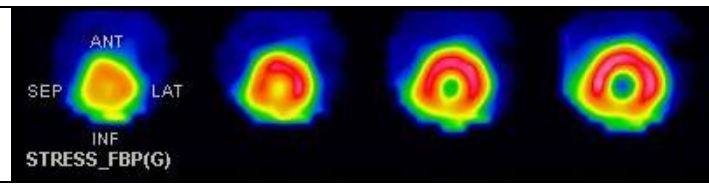

Pour cela, vous serez allongé sur le lit de la camera et nous placerons des électrodes pour enregistrer le rythme de votre cœur. On vous demandera de placer les bras derrière la tête. Nous réaliserons alors des images durant en moyenne 20 minutes.

Le médecin vous donnera les résultats. Si l'examen est normal, le test est terminé mais s'il existe la moindre anomalie, nous vous demanderons de revenir faire l'examen au repos un autre jour à la différence que le produit pour faire les images sera injecté lorsque vous êtes au repos et non plus sur le vélo (ou tapis). Par contre il dure également 20 minutes dans la même position sur la machine (bras derrière la tête).

Après l'examen, il est conseillé de bien boire (1.5 litres d'eau) et d'uriner fréquemment pendant 24 heures de manière à éliminer plus rapidement le produit injecté.

Quelque soit le type de scintigraphie demandée par votre médecin, le jour de l'examen, vous venez directement en médecine nucléaire muni de la demande d'examen, signée du médecin et de votre carte d'identité pour l'inscription.

A noter que l'examen est contre-indiqué chez la femme enceinte. Signalez-nous donc si vous êtes enceinte ou susceptible d'être enceinte. L'allaitement doit être suspendu durant 4 heures.

			
Service de médecine nucléaire			
Numéro d'identification INFO 4.2	Numéro de version 1	Date d'entrée en vigueur 20/02/2013	Page 2
LA SCINTIGRAPHIE CARDIAQUE AU MIBI			

Si vous avez des questions relatives au déroulement de l'examen, n'hésitez pas à nous appeler au 061/240138 (service de médecine nucléaire de Bastogne) ou au 084/219232 (service de médecine nucléaire de Marche).

Dr LONDON Virginie